

SECOND CONCOURS INTERNE D'OFFICIER DE POLICE**SESSION DU 23 JANVIER 2024****ÉTUDE DE CAS PRATIQUES**

permettant de vérifier les qualités de réflexion du candidat

Durée : 3 heures – coefficient : 2

N.B. :

- la qualité de la rédaction sera prise en compte pour l'attribution de la note
- les candidats sont libres de l'ordre de traitement des exercices proposés

IMPORTANT : PRENEZ LE TEMPS DE LIRE LES CONSIGNES CI-DESSOUS QUI SONT VALABLES POUR L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES ÉCRITES

L'utilisation du téléphone portable et/ou de tout objet connecté est strictement interdite durant les épreuves.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni une signature ou un paraphe, ni un indicatif radio, autres que ceux mentionnés dans le sujet.

Vous devez obligatoirement et uniquement utiliser un stylo à bille à encre noire ou bleue et conserver la même couleur durant toute l'épreuve.

Il est strictement interdit d'utiliser dans votre copie :

- un stylo à friction ;
- un stylo à plume ;
- tout liquide correcteur ou effaceur ;
- un stylo d'une autre couleur (rouge, vert, etc.), y compris pour souligner vos titres ou mots clés ;
- un surligneur ;
- un crayon papier.

**LE NON-RESPECT DE CES RÈGLES EST SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER
L'ANNULATION DE VOTRE COPIE PAR LE JURY**

---o---§---o---

THÈME 1 (4 points)

Vous êtes jeune officier de police nouvellement affecté(e) comme adjoint(e) du service de voie publique.

Votre poste était précédemment occupé par un major de police qui donnait entière satisfaction mais qui se sent dévalorisé par votre arrivée.

Il essaye de façon presque systématique de vous écarter de l'information provenant de vos équipes en prenant lui-même des décisions sans vous en référer. Il ne s'adresse à vous uniquement lorsque la situation est devenue inextricable et génératrice de tensions.

Il s'adresse régulièrement au chef de service pour lui demander des instructions directes ou lui rendre compte sans vous mettre dans la boucle.

Cependant, c'est un fonctionnaire de grande valeur reconnu pour sa grande compétence.

Quelles décisions prenez-vous ? Justifiez-les.

THÈME 2 (6 points)

Vous êtes jeune officier de police, adjoint(e) au chef du service de voie publique.

Vous recevez un appel téléphonique d'une victime de violences conjugales.

Elle vous informe que lors du dépôt de plainte pour des violences commises par son mari, le fonctionnaire ayant pris la plainte a sans cesse remis en cause ses déclarations laissant entendre qu'elle avait une part de responsabilité. Il a ajouté que c'est trop facile de venir se plaindre mais qu'elle devrait peut-être changer de comportement et que de toute façon c'est sa parole contre celle de son mari.

Lorsqu'elle a voulu noter les coordonnées d'une association de défense des victimes, il a ajouté que ces associations ne servaient qu'à envenimer les situations.

Vous apprenez par la suite que ce gardien de la paix a des problèmes conjugaux et fait l'objet d'une plainte pour violences, déposée par son épouse il y a un mois.

Quelles décisions prenez-vous ? Justifiez-les.

THÈME 3 (10 points)

Vous êtes jeune officier de police, adjoint(e) au responsable du service de voie publique.

À la suite de nombreux rodéos commis sur des artères importantes d'un quartier sensible, votre service a été amené à réaliser un grand nombre de contrôles d'identité sur ce secteur.

Un responsable d'une association locale s'est plaint par écrit du nombre croissant de ces contrôles d'identité et votre chef de service vous a demandé de le recevoir. Selon lui, ces contrôles sont devenus injustifiés, discriminatoires et vexatoires.

Certains policiers tiendraient des propos dégradants à l'égard des jeunes et les obligeraient à rester en public les bras levés contre un mur pendant toute la durée de ces contrôles.

Il vous précise que plusieurs jeunes envisagent des actions de protestation qui pourraient devenir violentes.

Quelles décisions prenez-vous ? Justifiez-les.